

# **FONDS POUR LE PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN (AWHF)**

## **Rapport pour la 37e session du Comité du patrimoine mondial**

**Rapport rédigé le 12 février 2013**

### **1- Contexte et mission du Centre :**

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain a été créé en 2006 et entériné la même année lors de la réunion des chefs d'Etat de l'Union Africaine. En 2009, il a obtenu le statut de centre UNESCO de catégorie II, concrétisé le 27 janvier 2010, par la signature de l'accord entre l'UNESCO et l'Afrique du Sud.

La mission d'AWHF est de renforcer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de 1972 dans les Etats Parties africains, en facilitant l'application des décisions du Comité du patrimoine mondial sur le continent. A cette fin, l'AWHF accompagne les Etats Parties africains à :

- Préparer et mettre à jour les inventaires nationaux, les listes indicatives et les dossiers d'inscription ;
- Réaliser des plans de gestion intégrés pour la bonne gestion et conservation des biens du patrimoine mondial situés sur/dans le territoire de l'Etat Partie africain concerné ;
- Se conformer à leurs obligations par rapport à la Convention du patrimoine mondial de 1972.

### **2- Structures institutionnelles et opérationnelles du Centre (Conseil d'Administration, personnel, financement du fonctionnement et bureaux) :**

La 12<sup>e</sup> réunion du Conseil d'Administration d'AWHF a eu lieu à Antananarivo, Madagascar, les 6 et 7 décembre 2012. Le Conseil d'Administration comprend 12 membres entre autres des représentants du pays d'accueil et des régions africaines, des professionnels ainsi que des représentants de l'UNESCO et de l'Union Africaine. Le secrétariat comprend 8 membres.

L'AWHF dépend des contributions volontaires des Etats Parties à la Convention (surtout les Etats africains) pour établir et consolider le Fonds de Dotation et le fonctionnement. Le financement des programmes est accordé par différents partenaires.

### **3- Principaux programmes et activités depuis juin 2012 et plans pour l'année en cours**

#### **3.1- Rendre la Liste du patrimoine mondial crédible, représentative et équilibrée**

**3.1.1- Atelier d'élaboration des listes indicatives** (3-5 septembre 2012, Juba, Sud Soudan) : 22 participants venant de 7 pays d'Afrique de l'Est ont assisté à l'atelier. Actuellement, ils sont en train de développer/mettre à jour les listes indicatives nationales.

**3.1.2- Mise en ligne de la base de données des biens du patrimoine mondial africain** (1 février 2013) : la base de données ajoute quelques niveaux d'information au site Web du Centre du patrimoine mondial, tels que les plans de gestion des sites, photos, administration, contacts, etc. La base de données veut se constituer comme un outil important d'échanges sur les sites du patrimoine mondial en Afrique ([www.awhf.net/our site/AWHF database](http://www.awhf.net/our site/AWHF database)).

**3.1.3- Cours anglophone** (Mbale, Ouganda, 14-25 octobre 2012) : le 5<sup>e</sup> cours sur l'élaboration des dossiers d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a regroupé 16 apprenants venant de 8 pays et travaillant sur 9 projets d'inscription. Un soutien technique et financier est en train d'être apporté aux pays qui en ont fait la demande. Entre temps, le cours francophone aura lieu à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) du 1 au 12 avril 2013.

### **3.2- Contribuer à la gestion et à la conservation durable des biens du patrimoine mondial**

**3.2.1- Subventions pour la conservation** : les pays suivants ont bénéficié d'une assistance financière pendant la période couverte par ce rapport :

- *Sénégal : établissement participatif des limites et de la zone tampon du parc national de Niokolo Koba ;*
- *Tanzanie : conservation du complexe d'arts rupestres Thawi (site du patrimoine mondial de Kondoa) ;*
- *Kenya : collecte du potentiel patrimonial du site du patrimoine mondial Fort Jésus.*

**3.2.2- Atelier sur la préparation aux risques** (Parc national du Djoudj, Sénégal, 19-23 novembre 2012) : l'atelier qui se situe dans le cadre du programme Africa Nature a été mis en œuvre avec la collaboration du Centre du patrimoine mondial et de l'UICN et a regroupé 13 gestionnaires de sites naturels. Les participants ont été équipés des notions fondamentales pour élaborer un plan de préparation aux risques. L'atelier anglophone est programmé pour mai 2013 en Afrique du Sud.

**3.2.3- Programme sur le patrimoine mondial et le développement durable** (Johannesburg, 26-28 septembre 2012) : dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et faisant suite l'atelier d'experts sur « *l'impact des activités de développement et d'industrie extractive sur les biens du patrimoine mondial en Afrique* » qui s'est tenu en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et le département de l'environnement d'Afrique du Sud en mai 2012, une conférence internationale a été organisée sur « *vivre avec le patrimoine mondial en Afrique* ». La conférence a rassemblé environ 300 décideurs et participants couvrant une vaste gamme de parties prenantes du patrimoine tels que ministres, experts de l'industrie extractive, professionnels du patrimoine, universitaires et représentants des communautés ainsi que des représentants du business. La conférence a permis de rédiger une « déclaration sur le Mali » et deuxième document de position africaine sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Le document de position a été entériné par la conférence des ministres de la culture de l'Union Africaine qui s'est tenue à Kinshasa (RDC) du 29 octobre au 2 novembre 2012 ; et il a été aussi présenté à la réunion finale dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire qui a eu lieu du 6 au 8 novembre au Japon.

**3.2.4- Programme de mise en œuvre du plan d'action du Second Rapport Périodique en Afrique** : l'atelier méthodologique et de programmation (Johannesburg, 22-26 octobre 2012) a rassemblé différentes parties prenantes ayant réfléchi en profondeur sur les activités à réaliser en 2013-2015, en guise de contribution au suivi du Rapport Périodique sur financement du ministère norvégien des affaires étrangères. Le résultat est un plan d'action (5 projets régionaux sur le terrain, 4 formations sur la préparation aux risques et à l'entrepreneuriat sur les sites du patrimoine mondial, 2 recherches/publications sur le développement durable et les systèmes de gestion traditionnelle, 3 cycles de stages au AWHF, à l'EPA et au CHDA).

#### **3.2.5- Coopération avec les centres de catégorie II**

- Le programme d'échanges sur deux ans avec la NWHF en faveur des jeunes professionnels norvégiens et africains a finalisé /a terminé en septembre 2012.
- Suite à la coopération entre ARC/WH et NWHF, une exposition sur les routes d'échanges arabo-africains a été montée pendant la 36<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial. A cette occasion, une brochure sur tous les centres de catégorie II a été distribuée.

**4- Site Web** : [www.awhf.net](http://www.awhf.net)

#### **5- Point focal :**

Nom : Souayibou Varissou  
Poste: Chef des Programmes  
Tel. +27 112563544/52  
Fax: +27 112063009  
Email: [SouayibouV@awhf.net](mailto:SouayibouV@awhf.net)